

Challenge du MEILLEUR CLUB de JEUNES

Règlement en vigueur la présente saison

Participation	article 1
Défis	article 2
Établissement des classements	article 3
Les classements	articles 4 et 5
Récompenses	article 6
Gestion	article 7

Le District Mosellan de Football organise chaque saison un challenge du « Meilleur Club de JEUNES » destiné à récompenser les clubs qui ont le mieux porté leurs efforts sur le développement du football des jeunes en cohérence avec la politique technique fédérale.

Le partenaire de ce challenge est la Caisse d’Épargne Grand Est Europe en vertu de la convention de mécénat signée.

Participation

Article 1

Concourront à ce challenge :

- les clubs du District Mosellan de Football dont l'équipe fanion évolue en D1, D2, D3 ou D4
- les clubs dont l'équipe 1 participe aux championnats de la LGEF n'ayant aucune équipe de jeunes évoluant dans les championnats de la LGEF
- les groupements de clubs.

Défis

Article 2

Cinq défis sont à relever par les clubs :

1. Défi « SPORTIF »
2. Défi « ENCADREMENT »
3. Défi « FÉMININES »
4. Défi « ÉDUCATION »
5. Défi « ATTRACTIVITÉ »

Établissement des classements

Article 3

3.1. Défi « SPORTIF »

Pour ce défi, les données prises en compte pour l'établissement du classement sont :

1. La participation aux rassemblements des équipes des catégories U7 et U9 y compris de Futsal.
2. La participation aux plateaux des équipes U11 y compris de Futsal.
3. La participation des équipes U13 en Championnat MOSELLE U13
4. La participation des équipes U14, U15, U16, U17 et U18 en Championnats MOSELLE Jeunes ainsi qu'aux compétitions Futsal du DMF.
5. La participation des équipes U14, U15, U16, U17, U18 et U19 dans les championnats de la LGEF ainsi qu'aux compétitions Futsal de la LGEF.
6. La participation des clubs et de leurs joueurs aux détections, stages et sélections.

3.2. Défi « ENCADREMENT »

Pour ce défi, les données prises en compte pour l'établissement du classement sont :

1. Le nombre de licences « Éducateur »
2. La participation aux formations dispensées et placées sous la responsabilité de l'Équipe Technique Régionale.
3. L'obtention de certifications
4. La formation d'un référent PEF
5. Le nombre de licences « Arbitre » de moins de 18 ans
6. La formation initiale (FIA) d'arbitre de moins de 18 ans
7. La formation d'arbitres de moins de 15 ans
8. La désignation d'arbitre pour une finale du DMF ou de la LGEF
9. La présence identifiée d'un référent-arbitre
10. La formation d'un dirigeant capacitaire en arbitrage
11. La participation aux formations dispensées par l'IR2F en lien avec l'encadrement des jeunes.

3.3. Défi « FÉMININES »

Pour ce défi, les données prises en compte pour l'établissement du classement sont :

1. Le nombre de licenciés des catégories de jeunes filles : U6F à U18F.
2. Le ratio licencié jeunes/ licenciées filles du club.
3. Le nombre d'équipes de filles participant aux rassemblements et aux plateaux organisés par le DMF pour les licenciées des catégories U6F à U13F.
4. Le nombre d'équipes de filles participant aux compétitions organisées par le DMF et la LGEF pour les licenciées des catégories U13F à U18F.
5. La participation des clubs et de leurs joueuses aux détections, stages et sélections.
6. Les sanctions de la commission de discipline du DMF.
7. Le nombre de licences « Éducatrice »
8. La participation de femmes aux formations dispensées et placées sous la responsabilité de l'Équipe Technique Régionale.
9. L'obtention de certifications par une licenciée
10. La participation de filles à la formation d'arbitres de moins de 15 ans
11. L'engagement d'arbitres femmes de moins de 18 ans.
12. La présence identifiée d'une référente-arbitre dans le club.
13. La participation de femmes aux formations dispensées par l'IR2F en lien avec l'encadrement des jeunes.

3.4. Défi « ÉDUCATION »

Pour ce défi, les données prises en compte pour l'établissement du classement sont :

1. L'engagement du club dans le Programme Éducatif Fédéral
2. Les données du challenge du Carton Bleu
3. Les sanctions prises par la Commission de discipline pour les catégories de jeux réduits.

3.5. Défi « ATTRACTIVITÉ »

Pour ce défi, les données prises en compte pour l'établissement du classement sont :

1. La population de la commune du siège ou de sa partie non agglomérée ouest sis le siège selon les chiffres de l'INSEE au 1er janvier de l'année de la

saison en cours. Pour les clubs de quartier, la population du quartier prise en compte est celle fournie par le service d'état civil de la commune.

2. Le nombre total des licenciés du club

3. Le nombre de licenciés des catégories de jeunes : U6 à U19 et U6F à U18F.

Les classements

Article 4

Plusieurs classements sont établis :

1. Le classement général des clubs du DMF
2. Un classement spécifique à chaque défi : Défi « SPORTIF », Défi « ENCADREMENT », Défi « FÉMININES », Défi « ÉDUCATION », Défi « ATTRACTIVITÉ ».
3. Un classement par niveau des Championnats MOSELLE Seniors : D1, D2, D3 et D4.
4. Un classement des groupements de clubs
5. Un classement de la meilleure progression.

Article 5

Le décompte des points obtenus pour chacun des cinq défis figure dans les tableaux annexés.

Chaque club situe son niveau dans chaque défi et au classement général sur une échelle comprise entre 0 et 100 établie par les formules de calcul annexées.

Récompenses

Article 6

6.1. Les récompenses du Challenge du « Meilleur Club de JEUNES Caisse d'Épargne Grand Est Europe offertes par la banque partenaire du challenge sont remises à l'issue de chaque saison lors d'une manifestation à laquelle sont invités les lauréats.

6.2. Le lauréat du classement général se voit remettre le « Trophée du Challenge du Meilleur Club de JEUNES ». Il en a la garde pendant une année.

6.3. Les lauréats des cinq défis spécifiques se voient remettre un trophée qu'ils remettront en jeu la saison suivante.

6.4. Le lauréat du classement de la meilleure progression se voit remettre un trophée qu'il remettra en jeu la saison suivante.

6.5. Les clubs qui ne sont pas représentés à la manifestation de remise ou qui n'ont pas présenté d'excuses à leur absence ne percevront ni leur prix ni leurs dotations.

Gestion

Article 7

Placé sous la responsabilité d'un membre du Comité de Direction désigné, les commissions du Département Jeunes et Technique, la Commission Départementale des Arbitres et la Commission Formation sont associés à la gestion des classements du Challenge du « Meilleur Club de JEUNES ».

Article 8

Le Comité de Direction se réserve le droit de trancher tout litige pouvant intervenir pour l'attribution des différents challenges.

Défi SPORTIF

Automne Printemps

S

Foot à 5 et à 4

* U7 et U9

Rassemblements

1 équipe =

			6
--	--	--	---

Points attribués pour un minimum de SIX participations par saison.

Foot à 8

* U11

Plateaux

1 équipe =

5	5	10
---	---	----

Points attribués pour un minimum de TROIS participations par phase.

* U13

Championnats MOSELLE U 1 3

1 équipe =

5	5	10
---	---	----

Foot à 11

* U14-U15-U16-U17-U18

Championnats MOSELLE

1 équipe =

15	15	30
----	----	----

Championnats LGEF (y compris U19) + U17, U19 nationaux)

1 équipe =

50

Les points sont attribués pour chaque équipe engagée qui termine sa phase ou son championnat.

Futsal

* FUTSAL U7, U9 et U11

Plateaux

1 équipe =

3

* FUTSAL U13, U14, U16 et U18

Championnats Futsal MOSELLE

1 équipe =

10

Élite

Détections

* U12, U13, U14, U15, U16

1 club représenté =

10

CPT

* U12, U13, U14, U15 et U16

1 joueur retenu =

2

Un maximum de 10 points est attribué par club pour chaque CPT

Sélections DMF

* U14 et U15

1 joueur sélectionné =

2

Un maximum de 10 points est attribué par club pour chaque sélection

Sélections LGEF

* U14, U15 et U16

1 joueur sélectionné =

5

Défi ENCADREMENT

Éducateurs

1. Licences

Technique Nationale	<i>1 licence =</i>	50
Technique Régionale	<i>1 licence =</i>	30
Éducateur Fédéral	<i>1 licence =</i>	15
Animateur Fédéral	<i>1 licence =</i>	10

2. Formations

* CFI U6-U9	CFI complet	<i>1 éducateur formé =</i>	8
	Certification CFI	<i>1 éducateur certifié =</i>	4

* CFI U10-U13	CFI complet	<i>1 éducateur formé =</i>	8
	Certification CFI	<i>1 éducateur certifié =</i>	4

* CFI U14-U19	CFI complet	<i>1 éducateur formé =</i>	8
	Certification CFI	<i>1 éducateur certifié =</i>	4

***Certification CFF2, CFF3, CFF4** *1 éducateur certifié = 4*

* CFI SPÉCIALITÉS : Beach soccer, gardien, préparateur physique U9, U15 futsal	CFI complet	<i>1 éducateur formé =</i>	8
		<i>1 éducateur certifié =</i>	4

* BMF	En continu ou en apprentissage	<i>1 éducateur breveté =</i>	60
--------------	--------------------------------	------------------------------	-----------

* Attestations fédérales	<i>1 éducateur formé =</i>	2
Animateur (Femme ou Homme)		

* Diplômes fédéraux :			
	Responsable École de Football	<i>1 éducateur formé =</i>	40
	Coach Jeunes	<i>1 éducateur formé =</i>	20

Arbitres

1. Licences

Arbitre de moins de 18 ans

1 licence = **15**

2. Formation Initiale en Arbitrage (FIA)

Arbitre de moins de 18 ans

1 arbitre formé = **20**

3. Arbitre de moins de 18 ans désigné pour une finale de jeunes ou seniors du DMF ou de la LGEF

Coupe de Moselle ou Trophée Champion de Moselle

1 arbitre désigné = **10**

Coupe de la LIGUE du GRAND EST de FOOTBALL

1 arbitre désigné = **10**

4. Référent en arbitrage

Référent validé par la CDPA

1 référent validé = **10**

5. Dirigeant capacitaire en arbitrage

1 dirigeant formé = **5**

6. Formation d'un arbitre de moins de 15 ans

1 arbitre formé = **5**

Dirigeants

Formation IR2F en lien avec l'encadrement des jeunes

1 dirigeant formé = **1**

Défi FÉMININES

SPORTIF

Automne

Printemp
s

Total

Foot à 5 et à 4

U8F, U10F et U13F

Rassemblements

1 équipe			6
----------	--	--	---

Points attribués pour un minimum de SIX participations par saison.

Foot à 8

U13F, U15F, U16F et U18F

Championnat MOSELLE

1 équipe	5	5	10
----------	---	---	----

Points attribués pour un minimum de TROIS participations par phase.

Foot à 11

Championnats DMF U16F et U18F

Championnats LGEF R1 et R2 U18F et U19F nationaux

1 équipe	15	15	30
1 équipe	25	25	50

Futsal

FUTSAL U8F, U10F

Rassemblements

1 équipe	3
----------	---

FUTSAL U15F et U18F

Championnats Futsal MOSELLE :

1 équipe	10
----------	----

Élite

Détections

U11F, U12F, U13F, U14F et U15F

1 club re- présenté	10
---------------------------	----

=

CPT

U11F, U12F, U13F, U14F, U15F et U16F

Un maximum de 10 points est attribué par club pour chaque CPT

1 joueuse retenue	2
----------------------	---

=

Sélections DMF

U12F, U13F, U14F et U15F

Un maximum de 10 points est attribué par club pour chaque sélection

1 joueuse retenue	2
----------------------	---

=

Sélections LGEF

U13F, U14F et U15F

1 joueuse retenue	5
----------------------	---

=

ENCADREMENT

Éducatrices

1. Licences

Technique Nationale	<i>1 licence =</i>	50
Technique Régionale	<i>1 licence =</i>	30
Éducatrice Fédérale	<i>1 licence =</i>	15
Animatrice Fédérale	<i>1 licence =</i>	10

2. Formations

* CFI U6-U9

CFI complet	<i>1 éducatrice formée =</i>	8
Certification CFI	<i>1 éducatrice certifiée =</i>	4

* CFI U10-U13

CFI complet	<i>1 éducatrice formée =</i>	8
Certification CFI	<i>1 éducatrice certifiée =</i>	4

* CFI U14-U19

CFI complet	<i>1 éducatrice formée =</i>	8
Certification CFI	<i>1 éducatrice certifiée =</i>	4

*Certification CFF2, CFF3, CFF4

1 éducatrice certifiée = 4

* BMF	En continu ou en apprentissage	<i>1 éducatrice brevetée =</i>	60
* CFI SPÉCIALITÉS : Beach soccer, gardien, préparatrice physique U9, U15 futsal	CFI complet	<i>1 éducatrice formée =</i>	8

1 éducatrice certifiée = 4

* Attestations fédérales

1 éducatrice formée = 2

Animateur (Femme ou Homme)

* Diplômes fédéraux :

Responsable École de Football	<i>1 éducatrice formée =</i>	40
Coach Jeunes	<i>1 éducatrice formée =</i>	20

Arbitres

1. Licences

Arbitre de moins de 18 ans

1 licence = 15

2. Formation Initiale en Arbitrage (FIA)

Arbitre de moins de 18 ans

1 arbitre formée = 20

3. Arbitre de moins de 18 ans désigné pour une finale jeune ou séniore du DMF ou de la LGEF

Coupe de Moselle ou Trophée Champion de Moselle

1 arbitre désignée = 10

Coupe de la LIGUE du GRAND EST de FOOTBALL

1 arbitre désignée = 10

4. Référente en arbitrage

Référente validée par la CDPA

1 référente validée = 10

5. Dirigeante capacitaire en arbitrage

1 dirigeante formée = 5

6. Formation d'une arbitre de moins de 15 ans

1 arbitre formée = 5

Dirigeantes

Formation IR2F en lien avec l'encadrement des jeunes

1 dirigeante formée = 1

ÉDUCATION

Points

Programme Éducatif Fédéral

Fiche validée par thématique 2 fiches maximum par thématique

1 fiche = 3

6 thématiques = 18 pts, maximum 36 points

Comportements

Total de points sans aucune pénalité

50

Nombre de points retranchés au total maximum

= total des points de pénalités avec application du Barème du Carton Bleu.

ATTRACTIVITÉ

Voir formules de calcul.

Taux de pénétration de la section "Jeunes" dans la population pour 1000

Ratio nombre de licenciés "Jeunes Filles" / nombre de licenciés Jeunes du club

Taille de la section "Jeunes Filles"

Défi ÉDUCATION

Points

Programme Éducatif Fédéral

Calendrier prévisionnel de la saison envoyé

envoi =

5

Fiche validée

1 fiche =

3

CARTON BLEU

Total de points sans aucune pénalité

50

Nombre de points retranchés au total maximum

= total des points de pénalités du CB

Défi ATTRACTIVITÉ

Voir formules de calcul

Taux de pénétration de la section "Jeunes" dans la population pour 1000

Ratio nombre de licenciés "Jeunes"/ nombre de licenciés du club

Taille de la section "Jeunes" par tranche de 100 licenciés

Formules de calcul

SPORTIF

Total du club au défi SPORTIF = somme des points obtenus

Total sur 100

$$S = ((100/\text{moyenne DMF}) \times \text{total du club})/2$$

Exemple :

Moyenne DMF du défi SPORTIF = 50

Total du club = 50

Total du club sur 100 = **50.00**

ENCADREMENT

Total du club au défi ENCADREMENT = somme des points obtenus

Total sur 100

$$E = ((100/\text{moyenne DMF}) \times \text{total du club})/2$$

Exemple :

Moyenne DMF du défi ENCADREMENT = 65

Total du club = 60

Total du club sur 100 = **46.15**

FÉMININES

Total du club au défi FÉMININES = somme des points obtenus

Total sur 100

$$F = ((100/\text{moyenne DMF}) \times \text{total du club})/2$$

Exemple :

Moyenne DMF du défi FÉMININES = 55

Total du club = 60

Total du club sur 100 = **54.54**

ÉDUCATION

Total du club au défi ÉDUCATION = somme des points obtenus

Total sur 100

$$\mathbb{E} = ((100/\text{moyenne DMF}) \times \text{total du club})/2$$

Exemple :

Moyenne DMF du défi ÉDUCATION = 60

Total du club = 70

Total du club sur 100 = **58.33**

ATTRACTIVITÉ

Total du club au défi ATTRACTIVITÉ

. Taux de pénétration (0/00) du nombre de licenciés Jeunes dans la population

. Ratio nombre de licenciés Jeunes/ nombre total de licenciés du club

. Taille de la section Jeunes = nombre de licenciés Jeune /100

Total = taux de pénétration x ratio x taille

Total sur 100

$$A = ((100/\text{moyenne DMF}) \times \text{total du club})/2$$

Exemple:

Moyenne DMF du défi ATTRACTIVITÉ = 45

Total du club = 55

Total du club sur 100 = **61.11**

Total GÉNÉRAL

Total du club sur 100

$$T = (S \times 0.2) + (E \times 0.2) + (F \times 0.2) + (\mathbb{E} \times 0.2) + (A \times 0.2)$$

Exemple :

Total du club sur 100 = **54.03**

$(50 \times 0.2) + (46.15 \times 0.2) + (54.45 \times 0.2) +$

$(58.33 \times 0.2) + (61.11 \times 0.2)$